

"La ville dont le Prince est un Enfant"

Autor(en): **Marnier, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **20 (1952)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-568515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

„La ville dont le Prince est un Enfant“

par Philippe Marnier

Ils sont rares les auteurs dramatiques qui voient leurs oeuvres jouées à la Comédie-Française de leur vivant. A moins d'une exception, cette suprême consécration ne leur est accordée qu'à titre posthume.

M. Henry de Montherlant vient d'avoir cet honneur ou, plutôt, il l'aurait eu s'il n'avait pas refusé son accord à la mise en répétition de sa dernière pièce *La Ville dont le Prince est un enfant*. (Editions NRF Gallimard, Paris.)

Le comité de lecture du Théâtre-Français renouvela sa demande, mais M. de Montherlant qui, entretemps, avait saisi Mgr. l'Archevêque de Paris des raisons de son refus, fort de l'appui archiépiscopal maintint sa décision. Il ne nous appartient pas de dire s'il a eu raison. Qu'il le veuille ou non, l'attention du public est désormais attirée sur cette pièce par le coup de théâtre — c'est le cas de le dire — qu'il vient de provoquer. Les réactions qu'il craignait de voir se produire en laissant jouer sa pièce se déclencheront tout de même, à une moindre échelle peut-être, mais, réactions il y aura. Il y en a même déjà eu. De toutes les critiques dont j'ai pris connaissance jusqu'à maintenant, il n'y en a pas une seule qui ne louât le courage qu'a eu M. de Montherlant de choisir un tel sujet, la bienfaisance, la délicatesse et la portée de sa pièce.

Le sujet des «amitiés particulières», depuis Roger Peyrefitte, semble jouir d'un regain de faveur. En les choisissant comme thème de *La Ville dont le Prince est un enfant*, l'éminent écrivain qu'est Henry de Montherlant vient de décerner en quelque sorte ses lettres de noblesse non pas aux amitiés particulières en elles-mêmes, mais à la littérature qui en traite.

Extrayons d'un No récemment paru de «Paris-Match» l'introduction à un article de Jean Farran relatif à cette oeuvre encore peu connue, mais qui, cependant, a déjà fait couler de l'encre :

«L'Éclésiaste a fourni à Henry de Montherlant le titre extraordinairement poétique de son nouveau livre: *La Ville dont le Prince est un enfant*». Ce livre est une pièce qui ne se jouera pas, l'auteur y est hostile. Les deux personnages principaux ont seize et quatorze ans. Le décor est un collège catholique. En trois terribles journées se dénoue dans cette «ville», une de ces grandes crises physiques et morales qui déchirent parfois les adolescents. Dans ce laboratoire étrange s'élabore la chimie de l'adolescence. La secrète et difficile synthèse du corps et de l'âme. Parfois le pire y devient le meilleur. Parfois ce que la société et la morale appellent la boue se transforme en or. C'est de cette expérience que Montherlant rend compte dans les 209 pages de son livre. Il sait qu'elle ne réussit qu'à haute température. Il l'a tentée pour son propre compte. Et il la raconte. Or, quelle «ville» est plus fiévreuse qu'un collège catholique? Chaque jour des incendies s'y allument. Il n'est peut-être pas inutile qu'un de ces embrasements éclaire d'autres que celui qu'il consume. Le dernier livre de Montherlant apporte des lumières sur un problème psychologique qui devrait intéresser tous les parents, sur la crise de

l'âge ingrat, ici portée aux hauteurs de la tragédie. Avec toute l'autorité que lui confère son oeuvre, un maître de la littérature d'aujourd'hui se penche sur son passé de collégien et, ce faisant, sur ce qu'on appelle, en général, les troubles de l'adolescence».

Très succinctement, voici la pièce.

Depuis la mi-janvier, André Sevrain, élève de seize ans, et Serge Sandrier, 14 ans, partagent un sentiment doux et platonique. Appartenant à des divisions différentes, sans se cacher, ils font toutefois preuve d'une certaine discrétion pour se voir. A fin mars, le Préfet de la division des «moyens», M. l'Abbé de Pradts, contrarié de ne s'être avisé que tardivement de cette «coupable liaison», admoneste dans son bureau l'un puis l'autre des collégiens, non content qu'il est de la dénonciation dont ils ont été les victimes en étude et en présence de tous leurs camarades. Après la semonce, semblant avoir acquis subitement de la compréhension, l'Abbé autorise les deux amis à continuer leur amitié au grand jour et leur permet de se voir sur le champ, dans son bureau même, hors de sa présence.

André et Serge, tout heureux de l'«exequatur» reçu, se réjouissent déjà du prochain rendez-vous qu'ils viennent de prendre pour le lendemain, dans la resserre. Leur bonheur ne durera pas longtemps, hélas. Leur innocence n'a pas su déceler la rouerie que cachait l'autorisation officielle donnée par l'Abbé de Pradts. C'est que M. l'Abbé éprouve une sympathie marquée pour le petit Serge, par ailleurs élève médiocre dont il a pris la défense plus d'une fois devant le Supérieur du collège. M. de Pradts est jaloux de l'influence qu'a André sur Serge qu'il voudrait pour lui tout seul et, qui veut la fin, veut les moyens... Et tous les moyens sont bons à M. l'Abbé.

Le lendemain, les deux amis sont surpris dans la resserre par M. de Pradts qui n'attendait que cet instant et qui leur reproche de tromper la confiance qu'il a placée en eux en s'enfermant dans la clandestinité.

Les conséquences de ce «scandale» sont aisées à prévoir. C'est le renvoi d'André Sevrain, but désiré et atteint par l'hypocrite abbé. Mais, c'est aussi, ô surprise et désespoir, l'exclusion du petit Serge que, dans son machiavélisme, l'Abbé n'avait pas prévue. Une fois de plus, M. de Pradts met toute sa force persuasive dans l'intercession qu'il adresse pour son favori au Supérieur qui demeure inflexible. Il s'en suit, entre les deux hommes, une scène d'un pathétisme que seul pouvait rendre un Henry de Montherlant.

En guise de conclusion, laissons encore la parole à Jean Farron qui, toujours dans «Paris-Match», cite des propos de Montherlant, parlant de sa pièce:

«Je l'ai écrite à genoux», a-t-il dit. Ce n'est pas une caution suffisante pour les catholiques. A genoux devant qui? demandèrent-ils. Montherlant ne tient à l'Eglise que par un fil, celui de la plume. Et ils partiront sans doute à l'assaut de cette *Ville dont le Prince est un enfant*. Le thème en est trop brûlant. C'est bien le danger qu'a entrevu M. Daniel-Rops dont l'audience est grande parmi les catholiques français. Il a solennellement pris la défense de la pièce avant qu'elle soit attaquée, avant même qu'elle paraisse. «Ma conviction, quant à moi, est faite, a-t-il écrit: ne la jugeront scandaleuse que les pharisiens.»